Élections 2019

Annexe au journal des membres «Clin d’œil»

#### Photo page de titre:

Depuis le balcon de la salle du Conseil national, vue imposante sur les volumes et les conseillers, avec pour légende: Salle du Conseil national, © Services du Parlement 3003 Berne.

# Éditorial

## Nous avons le choix!

Remo Kuonen, président FSA

Qui défend les intérêts des personnes en situation de handicap au Palais fédéral? Après 2015 et 2017, la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) publie également en 2019 son enquête sur l’engagement des parlementaires et des partis. Avec un rythme bisannuel, elle arrive à point pour les élections fédérales 2019 qui auront lieu le dimanche 20 octobre.

Afin de vérifier les faits, la FSA a comparé les promesses électorales aux liens d’intérêt – établis par l’institut de recherche gfs.bern – des parlementaires sortants et aux solutions résultant des dossiers traités par le Parlement au cours de la dernière législature.

De manière générale, ce nouveau classement confirme les principaux résultats de 2015 et 2017. Tout d’abord, l’engagement d’une politicienne ou d’un politicien en faveur des personnes en situation de handicap dépend prioritairement et en grande partie de la manière dont celle-ci ou celui-ci est personnellement concerné. L’engagement est d’autant plus fort si la personne elle-même ou un membre de sa famille est en situation de handicap. Le deuxième facteur est l’appartenance politique. Les parlementaires issus des rangs du Parti socialiste (PS) et du Parti écologiste Suisse (PES), ou ceux des partis centristes qui affichent des valeurs chrétiennes (PDC, PEV), défendent mieux nos intérêts. Le taux de retrait de l’activité politique est un facteur d’incertitude en ce qui concerne l’engagement futur. Près de la moitié des 46 conseillères et conseillers aux États ne se représentent pas cette année. Le présent classement analyse quelque 60% des membres des deux Chambres du Parlement et, sur le fond, les partis. Il permettra ainsi de voter en connaissance de cause.

Les élections sont l’expression la plus marquée du pouvoir qui revient aux citoyennes et citoyens. Elles nous permettent de décider quels sont les objectifs et les dossiers politiques qui s’imposeront dans le cadre de la concurrence des idéaux des partis. Nous déterminons ainsi indirectement les dépenses que consentira l’État en faveur des personnes concernées de notre pays.

Je vous encourage donc vivement à participer et à voter les candidats de votre choix lors des élections fédérales 2019. De plus, je vous invite à inciter d’autres personnes à agir de même. Ce n’est que si chacun exprime son vote que tout le monde peut gagner.

#### Photo:

Portrait, avec pour légende: Remo Kuonen. Photo: FSA

# Point de vue

## Vers une société inclusive

Marina Carobbio Guscetti, présidente du Conseil national

Notre Constitution fédérale précise d’emblée que tous les êtres humains sont égaux et que nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de son sexe, de son âge, de ses convictions religieuses ou politiques ni du fait d’une déficience corporelle, mentale ou psychique. Pour s’en assurer, des lois comme la loi fédérale sur l’égalité entre femmes et hommes (LEg) et la loi sur l’égalité pour les handicapés (LHand) ont été adoptées. Et pour garantir que tous ont vraiment les mêmes possibilités et que personne n’est discriminé, il faut, d’une part, que ces lois soient régulièrement révisées en fonction des nouvelles circonstances et, d’autre part, que la société civile soit sensibilisée à l’importance de ces questions. Le premier point semble relativement simple à réaliser, du moins s’il y a une volonté politique correspondante. Le second présuppose par contre un changement radical dans notre société, qui doit se départir de considérations obsolètes et erronées sur les personnes en situation de handicap.

Au cours de la législature qui prend fin, le Parlement a traité un dossier important à ce sujet: la réforme des prestations complémentaires (PC). Après trois années de débats et de navettes entre le Conseil national et celui des États, il a été renoncé aux importantes coupes redoutées, grâce aussi à l’engagement de groupes d’intérêt en faveur des personnes concernées. La réforme prévoit désormais l’augmentation tant attendue des montants maximaux pour les loyers. Cette augmentation améliore la situation souvent précaire de nombreux bénéficiaires de PC – aujourd’hui, près de la moitié des rentiers AI touchent des PC.

L’initiative «No Billag», qui visait à renoncer aux redevances de réception, a aussi suscité de vifs débats publics. Ce sujet était très important pour les personnes en situation de handicap sensoriel. Cette redevance permet en effet aux médias titulaires d’une concession de proposer de nombreuses émissions sans barrières. Il en allait également de la démocratie: des émissions d’information de qualité à la radio et à la TV sont essentielles pour les citoyennes et citoyens en situation de handicap sensoriel, car elles doivent pouvoir s’informer pour exercer leurs droits démocratiques. Cette initiative a été clairement refusée, comme le recommandaient le Conseil fédéral et le Parlement, ce qui est un signal fort en faveur d’une société solidaire.

L’initiative pour l’autodétermination, qui prévoyait la primauté du droit suisse sur le droit international, a aussi été traitée. De prime abord, elle n’avait pas grand-chose à voir avec les droits des personnes en situation de handicap. Accepter cette initiative aurait toutefois entraîné la résiliation de la Convention européenne des droits de l’homme (CEDH), qui garantit certains droits fondamentaux tels que la liberté d’opinion, l’interdiction de la discrimination et la protection des minorités. La CEDH protège par conséquent aussi les personnes en situation de handicap. Le peuple suisse a aussi été clairvoyant à ce sujet: il a refusé cette initiative et signifié ainsi son attachement au respect des droits fondamentaux de chacune et chacun.

Il ne s’agit cependant pas de réels progrès, mais simplement de décisions qui ont empêché un recul. Le besoin de rattrapage concerne de nombreux domaines: la reconnaissance, aussi sur le plan financier, de la prise en charge et de l’aide aux personnes concernées, l’accès sans barrières à l’espace et aux transports publics ainsi que la manière dont les nouvelles technologies peuvent être utilisées pour permettre à toutes et tous de participer à la vie sociale et professionnelle. Au cours de la prochaine législature, les milieux politiques doivent donc aborder les nombreux défis à relever pour parvenir à une société inclusive et égalitaire, telle que la prévoit notre Constitution.

#### Photo:

Portrait, avec pour légende: Marina Carobbio Guscetti, présidente du Conseil national. Photo: m.à.d.

# Classement des membres du Parlement par canton

Le classement de tous les membres du Parlement qui se représenteront et indiqué ci-dessous, ventilé par canton et Conseil. Le classement repose sur l’«indice d’engagement», que nous avons indiqué pour chaque personne. Il s’agit de l’attribution finale de points pour les liens d’intérêts des parlementaires en faveur des organisations d’handicapés et de leur engagement pour les intérêts des handicapés dans les affaires parlementaires. En règle générale, plus les organisations d’handicapés au sein desquelles s’engage un parlementaire sont nombreuses et plus une personne s’engage pour les questions parlementaires, en faveur des personnes avec handicap, plus leur «indice d’engagement» est élevé. Pour chaque canton, la liste présente d’abord les conseillères et conseillers nationaux (CN) qui se représentent, classés selon les points obtenus à l’«indice d'engagement» (IE). Suivent les conseillères et conseillers aux états (CE).

# Rating Parlament

**Argovie IE**

 1 Flach Beat, PVL 27.91

 2 Feri Yvonne, PS 26.72

 3 Kälin Irène, PES 19.14

 4 Wermuth Cédric, PS 17.72

 5 Guhl Bernhard, PBD 14.95

 6 Reimann Maximilian, UDC 8.33

 7 Humbel Ruth, PDC 5.56

 8 Jauslin Matthias Samuel, PLR 3.17

 9 Burkart Thierry, PLR 2.78

 10 Glarner Andreas, UDC 2.78

 11 Knecht Hansjörg, UDC 2.78

 12 Stamm Luzi, UDC 2.78

 13 Burgherr Thomas, UDC 0.00

**Appenzell Rhodes-Extérieures IE**

 CN Zuberbühler David, UDC 8.33

 CE Caroni Andrea, PLR 15.69

**Appenzell Rhodes-Intérieures IE**

 CN Fässler Daniel (changement au Conseil des états le 2.6.2019), PDC 0.00

**Bâle-Campagne IE**

 1 Graf Maya, PES 33.73

 2 Nussbaumer Eric, PS 16.01

 3 Marti Samira, PS 5.74

 4 Sollberger Sandra, UDC 3.31

 5 de Courten Thomas, UDC 3.17

 6 Schneider-Schneiter Elisabeth, PDC 2.78

 7 Schneeberger Daniela, PLR 0.00

**Bâle-Ville IE**

 1 Arslan Sibel, PES 27.78

 2 Jans Beat, PS 9.39

 3 Eymann Christoph, LPS / LDP 2.78

 4 Frehner Sebastian, UDC 2.78

**Berne IE**

 1 Streiff-Feller Marianne, PEV 69.05

 2 Trede Aline, PES 28.46

 3 Rytz Regula, PES 25.00

 4 Aebischer Matthias, PS 21.43

 5 Wüthrich Adrian, PS 19.57

 6 Grossen Jürg, PVL 16.67

 7 Masshardt Nadine, PS 13.89

 8 Pardini Corrado, PS 13.89

 9 Wasserfallen Flavia, PS 11.74

 10 Geissbühler Andrea Martina, UDC 9.39

 11 Bertschy Kathrin, PVL 8.91

 12 von Siebenthal Erich, UDC 8.33

 13 Salzmann Werner, UDC 6.80

 14 Hess Lorenz, PBD 6.35

 15 Aebi Andreas, UDC 2.78

 16 Hess Erich, UDC 2.78

 17 Wasserfallen Christian, PLR 2.78

 18 Markwalder Christa, PLR 2.12

 19 Bühler Manfred, UDC 0.00

 20 Pieren Nadja, UDC 0.00

 21 Rösti Albert, UDC 0.00

 22 Siegenthaler Heinz, PBD 0.00

 CE Stöckli Hans, PS 9.69

**Fribourg IE**

 1 Bulliard-Marbach Christine, PDC 39.37

 2 Schneider Schüttel Ursula, PS 31.20

 3 Piller Carrard Valérie, PS 19.44

 4 Page Pierre-André, UDC 8.33

 5 Rime Jean-François, UDC 8.33

 6 Bourgeois Jacques, PLR 0.00

 CE Vonlanthen Beat, PDC 7.69

 CE Levrat Christian, PS 7.69

**Genève IE**

 1 Golay Roger, MCR / MCG 31.35

 2 Mazzone Lisa, PES 25.00

 3 Fehlmann Rielle Laurence, PS 21.83

 4 Amaudruz Céline, UDC 13.89

 5 Nidegger Yves, UDC 8.33

 6 Lüscher Christian, PLR 2.78

 7 Genecand Benoît, PLR 0.00

**Glaris IE**

 CN Landolt Martin, PBD 8.33

 CE Hösli Werner, UDC 0.00

 CE Hefti Thomas, PLR 0.00

**Grisons IE**

 1 Brand Heinz, UDC 22.96

 2 Candinas Martin, PDC 13.49

 3 Campell Duri, PBD 8.33

 4 Martullo-Blocher Magdalena, UDC 2.78

 CE Engler Stefan, PDC 7.69

 CE Schmid Martin, PLR 7.69

**Jura IE**

 1 Gschwind Jean-Paul, PDC 25.00

 2 Fridez Pierre-Alain, PS 13.89

**Lucerne IE**

 1 Gmür-Schönenberger Andrea, PDC 26.19

 2 Birrer-Heimo Prisca, PS 18.23

 3 Töngi Michael, PES 17.94

 4 Vitali Albert, PLR 11.83

 5 Estermann Yvette, UDC 6.53

 6 Glanzmann-Hunkeler Ida, PDC 6.35

 7 Müller Leo, PDC 4.89

 8 Schilliger Peter, PLR 3.17

 9 Grüter Franz, UDC 0.00

 10 Müri Felix, UDC 0.00

 CE Müller Damian, PLR 18.03

**Neuchâtel IE**

 1 de la Reussille Denis, PdA 22.22

 2 Bauer Philippe, PLR 0.00

**Nidwald IE**

 CN Keller Peter, UDC 0.00

 CE Wicki Hans, PLR 7.69

**Obwald IE**

 CE Ettlin Erich, PDC 20.73

**Saint-Gall IE**

 1 Gysi Barbara, PS 39.81

 2 Ammann Thomas, PDC 38.62

 3 Friedl Claudia, PS 22.22

 4 Reimann Lukas, UDC 8.33

 5 Ritter Markus, PDC 5.56

 6 Paganini Nicolo, PDC 4.76

 7 Keller-Inhelder Barbara, UDC 3.84

 8 Dobler Marcel, PLR 2.78

 9 Müller Thomas, UDC 2.78

 10 Büchel Roland Rino, UDC 0.00

 11 Egger Mike, UDC 0.00

 CE Rechsteiner Paul, PS 0.00

**Schaffhouse IE**

 1 Munz Martina, PS 22.88

 2 Hurter Thomas, UDC 8.33

 CE Germann Hannes, UDC 19.69

 CE Minder Thomas, sans parti 0.00

**Schwytz IE**

 1 Gmür Alois, PDC 5.56

 2 Dettling Marcel, UDC 0.00

 3 Gössi Petra, PLR 0.00

 4 Schwander Pirmin, UDC 0.00

 CE Kuprecht Alex, UDC 5.35

**Soleure IE**

 1 Hadorn Philipp, PS 28.57

 2 Imark Christian, UDC 8.33

 3 Wobmann Walter, UDC 5.74

 4 Müller-Altermatt Stefan PDC 3.17

 5 Fluri Kurt, PLR 2.78

 CE Zanetti Roberto, PS 26.34

 CE Bischof Pirmin, PDC 23.69

**Thurgovie IE**

 1 Lohr Christian, PDC 97.22

 2 Graf-Litscher Edith, PS 19.44

 3 Gutjahr Diana, UDC 3.19

 4 Herzog Verena, UDC 2.78

 5 Brunner Hansjörg, PLR 0.00

 CE Häberli-Koller Brigitte, PDC 15.38

**Tessin IE**

 1 Carobbio Guscetti Marina, PS 25.00

 2 Quadri Lorenzo, Lega 17.86

 3 Regazzi Fabio, PDC 17.06

 4 Pantani Roberta, Lega 13.89

 5 Romano Marco, PDC 13.23

 6 Chiesa Marco, UDC 8.33

 7 Merlini Giovanni, PLR 4.76

 8 Cattaneo Rocco, PLR 0.00

 CE Lombardi Filippo, PDC 7.69

**Uri IE**

 CE Dittli Josef, PLR 15.38

**Vaud IE**

 1 Thorens Goumaz Adèle, PES 22.22

 2 Marra Ada, PS 16.67

 3 Crottaz Brigitte, PS 14.35

 4 Nordmann Roger, PS 13.89

 5 Bendahan Samuel, PS 11.48

 6 Brélaz Daniel, PES 11.48

 7 Chevalley Isabelle, PVL 9.39

 8 Buffat Michaël, UDC 8.61

 9 Nicolet Jacques, UDC 8.33

 10 Borloz Frédéric, PLR 6.15

 11 Béglé Claude, PDC 2.78

 12 Grin Jean-Pierre, UDC 2.78

 13 Moret Isabelle, PLR 2.78

 14 Feller Olivier, PLR 0.00

 15 Rochat Fernandez Nicolas, PS 0.00

 16 Wehrli Laurent, PLR 0.00

 CE Français Olivier, PLR 0.00

**Valais IE**

 1 Roduit Benjamin, PDC 33.47

 2 Reynard Mathias, PS 20.63

 3 Nantermod Philippe, PLR 16.67

 4 Egger Thomas, PDC 14.35

 5 Addor Jean-Luc, UDC 8.33

 6 Ruppen Franz, UDC 8.33

 7 Bregy Philipp Matthias, PDC 0.00

 CE Rieder Beat, PDC 0.00

**Zurich IE**

 1 Glättli Balthasar, PES 42.46

 2 Barrile Angelo, PS 41.14

 3 Quadranti Rosmarie, PBD 31.35

 4 Hardegger Thomas, PS 27.25

 5 Gugger Niklaus-Samuel, PEV 22.33

 6 Badran Jacqueline, PS 18.12

 7 Naef Martin, PS 16.67

 8 Seiler-Graf Priska, PS 16.67

 9 Girod Bastien, PES 13.89

 10 Meyer Mattea, PS 13.89

 11 Tuena Mauro, UDC 11.51

 12 Molina Fabian, PS 11.23

 13 Marti Min Li, PS 8.33

 14 Bigler Hans-Ulrich, PLR 5.94

 15 Heer Alfred, UDC 5.94

 16 Zanetti Claudio, UDC 4.89

 17 Frei Daniel, PS 4.76

 18 Walti Beat, PLR 3.17

 19 Bäumle Martin, PVL 2.78

 20 Matter Thomas, UDC 2.78

 21 Moser Tiana Angelina, PVL 2.78

 22 Portmann Hans-Peter, PLR 2.78

 23 Rutz Gregor A., UDC 2.78

 24 Vogt Hans-Ueli, UDC 2.78

 25 Walliser Bruno, UDC 2.78

 26 Fiala Doris, PLR 0.00

 27 Köppel Roger, UDC 0.00

 28 Kutter Philipp, PDC 0.00

 29 Sauter Regine, PLR 0.00

 30 Steinemann Barbara, UDC 0.00

 CE Jositsch Daniel, PS 7.69

 CE Noser Ruedi, PLR 4.00

**Zoug IE**

 1 Pfister Gerhard, PDC 6.61

 2 Aeschi Thomas, UDC 2.78

 CE Hegglin Peter, PDC 7.69

#### Encadré:

**Explications détaillées de la méthodologie**

Le rapport final complet de l’étude pour le compte de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA (mai/juin 2019), tout comme les détails au sujet de la méthodologie appliquée par l’institut de recherche gfs.bern sont disponibles sur le site www.sbv-fsa.ch, Médias/Journal des membres «Clin d’œil».

## Impressum

«élections 2019» est une annexe spéciale au journal des membres de la FSA «Clin d’œil», disponible en grands caractères, en braille, sur CD en format DAISY, sur le kiosque électronique et sur www.sbv-fsa.ch en français et en allemand («der Weg»).

éditeur: Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA, Könizstrasse 23, CP, 3001 Berne, www.sbv-fsa.ch.

Rédaction: FSA, 3001 Berne, 031 390 88 00, redaction@sbv-fsa.ch, Roland Erne.